

**Jean-Pascal COUTURIER**

*Nouveau Président Régional de  
l'Association des Avocats Conseils d'Entreprises (ACE)*



***Après avoir été Président de l'Association des Jeunes Avocats Conseils d'Entreprises (ACE-JA), vous venez d'être élu Président de l'ACE Midi-Pyrénées. Est-ce une évolution normale ?***

C'est effectivement une évolution habituelle au sein de l'ACE sur un plan général, que nous connaissons d'ailleurs dans beaucoup de grands Barreaux, avec la montée en puissance des jeunes Avocats, notamment à Lyon, Paris et prochainement Marseille, par exemple.

C'est d'ailleurs une évolution naturelle qui est encouragée par les instances nationales.

Au plan qui me concerne, on ne peut malheureusement prétendre rester jeune éternellement..., mais j'ai la chance d'avoir eu autour de moi à l'ACE-Jeunes Avocats une équipe exceptionnelle qui reste soudée autour de son nouveau Président Olivier GANNE, qui s'inscrit complètement dans l'esprit ACE.

En effet, l'une des caractéristiques de l'ACE est d'animer des débats d'idées, le plus souvent techniques, afin d'être une force de propositions complètement tournée vers l'avenir.

Les débats de personnes n'existent pas, tant la convivialité est grande.

C'est dire le plaisir que j'ai de prendre la suite de Thierry VIALA, Président sortant, spécialiste reconnu du Droit Social et qui a parfaitement préparé le terrain pour les événements importants qui s'annoncent.

***Quels sont ces événements ?***

Sur le plan de la profession en général et du Barreau d'affaires en particulier, nous sommes très attentifs au résultat des travaux de la Commission DARROIS qui nous a longuement entendus, concernant la grande Profession du Droit.

Nous sommes convaincus que la profession d'Avocat a tout intérêt à s'ouvrir aux autres, à de nombreux marchés, à de nouvelles techniques.

Si elle n'en est pas l'initiatrice, ces évolutions se feront sans elle et elle ne maîtrisera pas les orientations qui seront arrêtées le moment venu.

Notre analyse prospective est donc essentielle et nous devons d'ores et déjà prévoir les moyens nécessaires pour relever ces challenges, tant au plan national que régional ; l'ACE Midi-Pyrénées inscrit son action dans le ressort de la Cour d'Appel de Toulouse et des Tribunaux de Montauban, Albi, Castres, Foix, Auch et Saint-Gaudens.

Le législateur étant en ces périodes troublées de crises particulièrement prolifiques, nous sommes également très attentifs à l'évolution des choses concernant notamment:

- la loi de modernisation de l'économie du 4 août dernier dont les décrets paraissent progressivement et avec beaucoup de retard,
- la réforme de l'enquête et de l'instruction à venir,

et l'ACE apportera son expertise technique dans tous ces débats essentiels à la fois pour le monde des affaires et des entreprises et pour la profession.

### ***N'est-il pas question d'organiser un grand Congrès à Toulouse pour le Barreau d'affaires français ?***

En effet, Toulouse a été choisie pour organiser les 5 – 6 et 7 novembre 2009, au Centre des Congrès Pierre BAUDIS, le Congrès National qui va notamment prendre en compte dans ses thèmes et débats des solutions innovantes vers la sortie de la crise que nous espérons, la nécessaire modernisation de l'économie, ainsi que la place de l'Avocat et du Droit dans ses évolutions.

Plusieurs centaines de congressistes sont annoncées, ainsi que de nombreuses personnalités.

Le conseil régional de l'ACE Toulouse – Midi-Pyrénées est depuis presque deux ans complètement impliqué dans cette organisation pour une manifestation technique, innovante et prospective, mais aussi prestigieuse, à la fois pour la profession d'Avocat, la région et le monde des affaires.

L'Ordre des Avocats de Toulouse s'est d'ailleurs immédiatement associé à cette initiative et a décidé de participer complètement et d'apporter son concours et sa compétence.

### ***Qu'en est-il de votre implication personnelle ?***

Mon souhait est de m'inscrire dans un travail d'équipe, d'instaurer une liaison permanente avec l'ACE au plan national, qui réalise un travail extraordinaire, et surtout porter **l'esprit ACE** qui est unique et partout donné en exemple, ce qui nous vaut le ralliement de nombreux Avocats qui nous ont côtoyés dans des institutions ordinales ou professionnelles, telles que le Conseil National des Barreaux, au sein duquel l'ACE joue un rôle essentiel.

C'est cet esprit ACE qui permet de véhiculer la force de proposition qui est la nôtre, qui a fait du Barreau d'affaires un organe essentiel de la profession d'Avocat et ce, non seulement au profit de la profession elle-même, mais aussi du monde de l'entreprise dans une perspective prospective précédemment évoquée, sans laquelle rien n'est possible.